



## **Journées professionnelles**

> les 30/11/2010 et  
01/12/2010

les Abattoirs, Toulouse

### **La médiation écrite en art contemporain**

#### **Un espace partagé**

**De la fiche de salle au cartel développé,**

**le devenir des paroles sur l'art dans la médiation**

#### **Synthèse des ateliers**

**Jean-Christophe Vilatte**, Maître de conférences, Université  
d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Laboratoire Culture et  
Communication

*La médiation écrite, une médiation à plusieurs mains et à  
plusieurs voix, une chaîne complexe.*

(Propos tenus par l'un des participants lors d'une séance plénière)

Dans l'esprit des organisateurs, l'enjeu de ces deux journées autour du thème de la médiation écrite n'était pas de proposer un colloque ou un congrès, avec seulement transmission de savoirs savants, mais de permettre à des professionnels de prendre du temps, ce qu'ils ont selon leurs dires rarement l'occasion de faire devant la multiplicité des tâches qui leur sont demandées, afin de pouvoir dialoguer, échanger sur leurs expériences, témoigner de leur

pratique. Il s'agissait donc de journées « professionnelles », revendiquées et affirmées en tant que telles. Cet échange et partage de pratique n'avaient pas pour but de transmettre et/ou de produire un modèle du médiateur et de la médiation écrite, mais bien de permettre à chacun des participants de percevoir la diversité des projets et approches, afin de pouvoir éventuellement s'en inspirer, de renforcer ses pratiques, et surtout de réfléchir sur le sens des actions de médiations engagées par lui et/ou son institution. En tant que premières journées professionnelles, celles-ci relevaient davantage de l'échange de pratique plutôt que de leur analyse. Beaucoup de questions ont été posées, sans forcément de réponses, de nombreuses pistes de réflexion ont été ouvertes, explorées pour certaines, refermées très vite pour d'autres. Si les ateliers étaient thématiques, des préoccupations transversales sont apparues. Il y a eu parfois des glissements de thématiques dans les ateliers, mais la parole se voulait être libre.

Comme les participants ne pouvaient assister aux différents ateliers, l'idée fut qu'une synthèse leur serait proposée afin qu'ils puissent découvrir ce qui s'était déroulé dans les autres ateliers.

Cette synthèse est le résultat d'une déambulation dans les différents ateliers par celui qui a été chargé de la faire, avec prise de notes à « la volée » ou sur le « vif », parfois en plein milieu d'un débat, mais également de l'échange oral à la fin de ces deux journées avec les secrétaires de chaque atelier. Cette synthèse est partielle et son rapporteur s'en excuse. Elle ne saurait prétendre à l'exhaustivité, elle pourra très certainement paraître réductrice tant qualitativement que quantitativement aux yeux des participants de ces ateliers

Rendre compte par écrit de ce qui a été dit ne va pas de soi, il s'agit de passer d'un contenu verbal recueilli oralement à un support écrit. Ce n'est pas un simple travail d'exécution technique, mais une opération complexe, comparable à celle d'un traducteur plutôt qu'à celle d'un copiste. Comme tout travail de traduction, cette transcription colle plus ou moins au discours original. Il y a donc dans les propos rapportés ici une part de subjectivité que le rapporteur assume.

En faisant un rapide survol ce qui a été vécu dans chaque atelier, beaucoup de questions ont été posées, avec des réponses qui ont été loin de satisfaire tous les participants, le monde de la médiation étant reconnu comme un monde hétérogène dans ses conceptions et dans la mise en pratique de la médiation. Cette différence est d'ailleurs revendiquée par certains des participants, avec ce paradoxe que bien souvent ils reconnaissent d'eux-mêmes que les problèmes rencontrés sur le terrain sont souvent les mêmes. Ces deux journées ont permis à certains des participants de prendre conscience que des solutions

existent face aux difficultés qu'ils rencontrent et qu'ils ont tendance à percevoir comme liées à la spécificité de leur contexte. La fonction sociocognitive des ateliers a été ainsi pleinement remplie.

Dernier constat général, d'un atelier à l'autre, les fonctionnements ont été différents dans l'animation des groupes.

## **Atelier 1. La place du médiateur dans la construction des textes de médiation**

Ce groupe a fonctionné plus sur l'échange que dans la recherche d'un consensus.

Le groupe s'est interrogé assez vite sur l'influence des textes de médiation sur les publics, avant d'aborder plus spécifiquement le thème de la médiation qui a soulevé tout d'abord la question des sources dont le médiateur peut disposer afin de produire un écrit. Il est fait le constat que produire un écrit demande beaucoup de temps, pour une exploitation souvent faible (surtout à l'adresse des scolaires).

La question du niveau de langage que l'on peut utiliser en médiation écrite est ensuite posée, avec en corollaire celle du visiteur ? En s'adressant à tous, le médiateur a un lecteur-type qui correspond peut-être peu aux visiteurs réels. De quel point de vue le médiateur doit-il se placer ? Quand le médiateur écrit un texte, il y a nécessité pour lui de faire un choix : soit il multiplie les supports, adapte un type d'écrit à un public, soit il essaye de faire un document qui s'adresse à tout le monde

Les participants du groupe se disent souvent insatisfaits vis-à-vis de la médiation écrite qu'ils produisent.

Pour eux, la médiation écrite viendrait remplacer très ponctuellement la médiation orale, cette dernière serait au cœur des pratiques des médiateurs. Les participants se disent dans l'ensemble plus à l'aise avec cette dernière forme de médiation.

Ils perçoivent la médiation écrite comme une médiation figée. La médiation orale est jugée plus vivante, plus souple, elle permet de « glisser », alors qu'il y a une « fixité » du texte. La médiation est « en acte », ce que ne permet pas le texte.

La médiation écrite nécessite de toucher juste. Il est difficile de renouveler, de faire évoluer la médiation écrite, ce qui est tout à fait possible avec l'oral.

Il y a des impératifs de cohérence, de cohésion d'organisation dans un texte,

alors que la production orale est placée sous le signe de l'interactivité et l'échange et de la construction ensemble.

La difficulté d'adresser la médiation écrite au public est à nouveau évoquée, avec le problème de la multiplicité des publics et la nécessité de créer des outils spécifiques et adaptés à ces derniers. Chacun a conscience qu'une médiation qui s'adresse à tous à finalement des effets limités.

Les participants se disent dans l'ensemble peu à l'aise à l'écrit, en tout cas ils semblent l'être davantage à l'oral.

Les participations à la conception des écrits sont diverses parmi les participants (à l'extrême on trouve ceux qui conçoivent et produisent seuls la médiation et ceux qui ne sont pas du tout sollicités, voire écartés). Sentiment de certains médiateurs présents d'être isolés (à la fois du lieu et de l'équipe), avec un manque de légitimité, d'être en bout de chaîne, de travailler en flux tendu, avec des délais beaucoup trop court. Problème du rôle des cumuls pour de nombreux médiateurs, avec la question de leur rôle et de leur identité.

La question de la place de l'artiste dans la médiation est posée. Quelle latitude a le médiateur face à la parole de l'artiste ?

À quel moment, le médiateur doit-il intervenir dans la conception et mise en place de l'exposition, quel poids peut avoir sa parole ? Que peut-on faire du retour de l'artiste sur l'écrit, surtout quand il demande de le modifier.

Est posée la question de la validation de l'écrit, elle semble surtout se faire « entre deux portes », à la va-vite », alors qu'il faudrait qu'elle soit discutée

Un des problèmes du texte de médiation est qu'il est souvent jugée d'un point de vue institutionnel comme un sous-discours, un infra-discours par rapport au texte scientifique.

Le fait qu'un médiateur signe le texte qu'il produit traduit la reconnaissance de sa compétence. L'absence de signature peut traduire le fait que le texte est produit à plusieurs. Signer un texte permet d'identifier qui en est le producteur, cela permet de ne pas donner un caractère de vérité au texte, cela le personnalise, montre qu'il y a des intentions dans le texte. Pour le public cela lui permet de connaître qui a conçu ce texte et de produire une réflexion particulière sur le document qu'il ne faut pas négliger. Il semble que la question de la signature ne soit pas anodine pour le visiteur. La signature permet un ancrage.

Le groupe liste des éléments à prendre en compte pour produire un texte

écrit :

- le lecteur balaie le texte, d'où la nécessité d'une structuration pour guider son regard,
- l'utilisation de la parole de l'artiste pour légitimer le texte, le rendre vivant. Cette parole doit être clairement reconnue,
- l'objectif du texte : démocratisation, fidélisation, pour compenser l'absence de médiateur, pour favoriser l'expérience personnelle,
- l'accent mis sur une tentative de neutralité. À l'écrit, on s'oblige à avoir une neutralité que l'on n'a pas toujours à l'oral,
- prise en compte du contexte d'écrit et des multiples paroles, il a diverses paroles (artiste, commissaire, structure, textes précédents), à partir desquels le médiateur peut se nourrir,
- la place de la médiation dans l'institution et la place que le médiateur veut donner à la médiation écrite par rapport aux autres formes de médiation.

## **Atelier 2. Relation de médiation/programmation : la place de la médiation écrite dans le projet**

Beaucoup d'échanges à « bâton rompu » dans le groupe à partir d'une exposition de Dora Garcia, dont le travail par nature conceptuel se constitue de textes, photographies, performances et installations dans des lieux spécifiques, et qui permettait ainsi de s'interroger sur la place du texte. Dans cette performance, les écrits n'avaient pas pour fonction de commenter, mais en étant descriptifs, ils donnaient une direction, une lecture possible. L'idée étant que la médiation ne vienne pas trop vite, de ne pas trop donner de clefs, le titre et les performeurs devaient suffire dans un premier temps. La médiation devait commencer par le titre. Il est noté qu'il s'agit d'une expérience particulière qui ne peut pas faire modèle, mais qui interroge, les textes étaient proposés à la sortie.

Question sur le positionnement du médiateur par rapport aux écrits du commissaire. Est-ce que le médiateur doit signer le texte de médiation au même titre que le commissaire d'exposition ? Comment désigner le type de texte produit par le médiateur ? Comment pour chacune des structures, la question de la médiation peut se poser ? Les pratiques paraissent différentes aux niveaux des participants à cet atelier. Est évoqué des pratiques « en douce », « en catimini ».

Il est jugé que la question de la médiation et plus particulièrement de la médiation écrite est une question qu'il faut sans cesse se poser et reposer, il faut être en interrogation permanente.

Quel peut être l'intérêt d'une production écrite ? Pour qui écrit-on ? Un public potentiel de professionnel ou de non professionnels, un réseau, pour des élus ?

Est évoqué la spécificité de la médiation écrite en art contemporain qui se distinguerait des autres médiations artistiques.

Un même sujet peut être traité dans des genres différents qui peuvent donner des effets distincts. Le choix d'un genre retentit sur l'organisation du texte, et la structure de celui-ci résulte à la fois de ces contraintes et, à l'intérieur de ce cadre, de choix opérés par l'auteur.

Si la relation entre programmation et médiation semble évidente, elle ne l'est pas pour tout le monde. Elle semble évidente quand il y a travail en équipe ou en partenariat et là, les expériences des participants semblent sur aspect très hétérogènes.

La question du travail en équipe pose celle de savoir qu'apporte ce travail, ensemble, du point de vue de l'écrit ?

Médiation, programmation, communication sont considérées comme des fonctions différentes mais poreuses. S'il existe entre elles des liens, il ne semble pas si simple de les mettre en place, ces trois missions demandent des compétences distinctes et elles se déroulent souvent dans des lieux différents pour des enjeux eux-mêmes différents. Toutefois, malgré ces différences, jusqu'où les textes entre communication et médiation sont-ils si différents ? Cette question pose celle de la nature des textes écrits.

Certains des participants évoquent le travail étroit entre programmation et médiation, une ouverture aussi vers d'autres voix, appel à des écrivains, à des amateurs, à des artistes non plasticiens afin de donner une vision plus large au public, mais participation aussi des artistes eux-mêmes

Les participants se demandent si c'est une obligation de produire des textes pour un travail de médiation.

Les différents écueils de la médiation écrite sont soulevés : expression figée par rapport à un art contemporain en mouvement, absence de textes personnels, un langage présumé, des écrits plutôt formatés, peu d'originalité.

Évocation du monde scientifique pour qui la médiation se pose peut-être de façon différente.

Il est rappelé par un des participants que le visiteur peut réagir face aux textes qu'on lui propose, il n'est pas passif, il est au contraire actif dans la compréhension d'un texte. Il ne le subit pas et élabore une signification en interaction avec le texte, il développe des stratégies en fonction des buts qu'il se donne, des contraintes de la situation et de la connaissance de ses propres capacités. La signification d'un texte n'est pas donnée par le texte dont elle serait simplement extraite. Elle est construite par le lecteur.

### **Atelier 3. Questionner la réception des publics dans l'espace d'exposition**

Avant de traiter de cette thématique qui paraît difficile pour les participants, la question de savoir si le travail du médiateur est un travail de traduction est mise en débat. Échange entre les participants qui débouche sur la prise de conscience de la nécessité de travailler le champ théorique de cette question.

L'un des deux animateurs précise que les médiateurs travaillent sur le discours, et qu'il faut alors accepter l'idée qu'il y a quelque chose dans la médiation qui relève de la traduction.

L'échange glisse de la question de la traduction vers celle de l'interprétation : est-ce que la médiation est un travail d'interprétation ?

Pour certains des participants, la médiation serait une aide à l'interprétation. Il leur paraît difficile en faisant de la médiation de ne pas tomber dans l'interprétation. Si un texte de communication est informatif, un texte d'idées, celui de médiation est un texte d'interprétation. Il ne s'agit donc pas en médiation de se substituer à la parole de l'artiste. Est posé toutefois la question de savoir s'il faut et jusqu'où « coller » au discours de l'artiste.

Poursuivant l'idée de la médiation comme interprétation, certains évoquent alors le droit du médiateur de pouvoir interpréter comme il le souhaite. Le texte de médiation serait alors un texte subjectif, dans lequel des choix de dire sont faits, en fonction des publics. Il s'agit d'un travail de réélaboration. La médiation serait là pour dire « voilà une proposition d'interprétation possible », elle serait un regard du médiateur sur l'œuvre, une interprétation parmi d'autres, posant ainsi la question de son engagement. À nouveau la question du droit de poser une parole est évoquée, avec celle de son influence sur le public.

Si la médiation semble relever de la subjectivité, il est relevé que cette parole est en fait normée, nourrie d'une culture, appartenant à un groupe, influencée par la formation qu'à reçue le médiateur, porteur des normes et des valeurs d'une institution, d'un groupe (celui des médiateurs) et donc peut-être moins subjective qu'on voudrait trop facilement l'admettre.

À nouveau la question de la légitimité de parole et/ou d'écrit du médiateur est

posée mais non plus par rapport à l'artiste, mais à l'œuvre. Le médiateur peut-il dire, dire quoi et avec quelle légitimité ? Il est fait référence au travail de Karin Tauzin qui montre que le texte est le produit d'une chaîne, le produit d'un ensemble de « petites mains », d'une chaîne de questions qui sont difficiles à séparer.

La médiation a une importance sur la réception, un changement de médiation change le rapport à l'œuvre comme le mettent en évidence de nombreuses études. L'illusion ici serait de penser que le rapport du visiteur à l'œuvre se fait dans l'instant. Ce rapport se construit, prend en fait du temps, le visiteur cherche des informations en mémoire et/ou dans son environnement. Il est rappelé que le visiteur fréquente rarement seul les institutions muséales et que la première médiation est liée à ceux qui l'accompagnent. La médiation n'accompagne elle modifie la relation à l'œuvre comme le montre Nathalie Heinich. Le langage agit sur le monde.

Il est évoqué les différences de pratique d'écriture selon le type de public, avec la distinction entre les enfants, public captif, et les publics spontanés ; les publics à « aller chercher » et ceux qui « viennent » ; les enfants et les adultes. De même, une différence est faite entre les textes qui sortent de l'exposition et ceux qui sont dans l'exposition.

Penser la médiation par rapport aux publics nécessite d'avoir une typologie des publics. Les participants admettent qu'aujourd'hui les médiateurs ont surtout une typologie issue d'une sociologie spontanée des publics.

L'un des enjeux de la médiation serait la conquête de nouveaux publics.

La médiation écrite nécessite un travail en amont et sur le moment. Le modèle qui domine dans le cadre de la médiation écrite est celui de l'écrit scolaire, lecture assise et solitaire du texte, or aujourd'hui la lecture a de nouveaux usages (elle est partagée) et ses nouveaux usages ne sont guères pris en compte par les institutions muséales.

Le rapport entre médiation orale et écrite est jugé complexe et touche à l'identité professionnelle du médiateur. L'oral serait davantage dévalorisé par rapport à l'écrit qui nécessiterait une certaine expertise, le critique serait du côté de l'écrit et le médiateur de l'oral. Toutefois les participants à l'atelier se demandent jusqu'où y a-t-il une différence entre le texte de communication, de médiation, de critique ? Une étude comparative serait intéressante. Est posée également la question des attentes des publics par rapport à l'écrit. Certaines études donnent aujourd'hui quelques pistes de réflexion.

Il semble que les médiateurs présents dans cet atelier soient surtout sur le registre de la médiation orale, peu semblent faire de la médiation écrite.



Concernant plus particulièrement l'art contemporain, il semble qu'il s'y joue quelque chose de particulier du point de vue de la médiation et plus particulièrement de la médiation écrite. Il y aurait une spécificité du texte par rapport à l'art contemporain, la médiation donnerait une valeur artistique à l'œuvre.

La question de savoir si l'on peut faire de la médiation sans écrit est posée ? Pour beaucoup cela semble difficile, mais très vite la difficulté d'écriture est évoquée, ainsi que le manque de temps (produire un écrit nécessite du temps), également l'insatisfaction de la production écrite. Cette médiation est cachée dans certains cas, le conservateur étant le seul habilité à pouvoir parler de l'œuvre, avec des artistes qui la refusent parfois. Impression d'illégalité chez certains des participants.

Pour le groupe, il semble que le terme d'interprétation soit préférable à celui de traduction

#### **Atelier 4. « Du malentendu entre une idée qui passe et un objet qui l'attend »**

Le travail de cet atelier portait sur l'invention de pistes ou de protocoles à créer à partir de dix titres d'exposition donnés.

Idée de faire des « pas de côté », de produire des décalages, d'imaginer à partir de titres des formes d'écriture, avec des entrées réflexives, en donnant au regard une expérience particulière qui conduirait le visiteur à s'interroger et à chercher à comprendre quel est son propre regard, tout en comprenant qu'on lui fait ici une proposition de lecture.

Atelier de pratique d'écriture, atelier plutôt silencieux quand le rapporteur de cette synthèse est plusieurs fois passé afin d'entendre ce qui se disait.

Est posée la question de la « bonne » médiation, car de mauvaises médiations existent.

Si l'on peut partir du titre de l'exposition pour produire une médiation, il est possible aussi de partir des attentes du public (avec le livre d'or par exemple), avec toujours cette idée proposée par l'animatrice de cet atelier d'avoir une approche qui peut-être décalée, une proposition de lecture de l'œuvre avec un certain regard original ?

C'est ainsi qu'à partir d'un titre, il a fallu pour les participants produire un texte théâtral, autrement dit reprendre les codes de l'écrit théâtral, pour un autre

titre les codes de la chanson, de la publicité, etc. Il s'agissait ainsi de puiser dans les autres formes et genres d'écrits afin de produire un texte de médiation muséale.

### **Atelier 5. De la parole de l'artiste au texte de médiation**

Il est évoqué la question du texte qui se substitue à la parole de l'artiste, le texte comme outil, la question d'un texte ennuyeux.

Un travail sur le texte décalé est proposé avec des consignes de production. L'atelier est plus dans le faire que dans le dire. Groupe plutôt silencieux concentré sur la tâche.

Le travail du matin : à partir d'une photographie et d'un indicateur, il s'agit de construire une analyse de l'œuvre, puis de la passer à son voisin qui pouvait ajouter sa propre analyse, annoter.

Le constat est que les participants se réfèrent à beaucoup d'anecdotes, avec quelques références à l'histoire de l'art.

Le travail de l'après-midi : trois œuvres sont proposées, il s'agit d'en choisir une et de produire un cartel normé avec comme consigne de parler en son nom et non au nom de l'institution, en produisant une fiction. Les références sont variées et produisent des textes variés.

### **Atelier 6 - Textes de médiation et écrit de presse : écarts et parallèles**

La question de départ était à qui écrit-on : écrit interne qui sera lu dans le lieu, écrit externe qui ne sera pas lu dans le lieu.

La question de l'accessibilité d'un texte est posée, avec celle du registre à utiliser, du vocabulaire. Jusqu'où faut-il vulgariser ou simplifier le texte pour qu'il soit accessible et à qui ? Quelle forme employer en fonction du public ? Comment traiter de la même information en fonction des publics sans tomber dans des écrits stéréotypés ? Jusqu'où peut-on (doit-on) laisser une part d'imagination à celui qui lit le texte ?

Il y a une exigence pour celui qui écrit, il s'adresse toujours à quelqu'un, on n'écrit pas un texte de médiation pour soi, le but du texte est de faire visiter ou d'entrer en relation avec l'œuvre.

Il est nécessaire de distinguer le texte pédagogique, du texte de salle et du texte de presse.

Est-ce manquer de respect au public quand dans certaines expositions, il n'y a

aucun écrit ?

De nombreuses connaissances ont été acquises dans le domaine de la lecture de presse : des connaissances sur la forme et sur le fond, des règles d'écriture et de mise en pages de presse existent, ont été définies, et servent aujourd'hui à la production des revues et journaux. Des formations et des ouvrages sont publiés pour acquérir les fondamentaux du journalisme et portent sur des questions de lisibilité (code typographique, choix des mots, rythme des phrases, art de la coupe...), sur les genres journalistiques (les genres courts, le reportage, l'interview, le portrait, l'enquête,...), sur la maquette (gabarit, polices, structures des pages, rythmes des pages), sur l'habillage textes-images (les composition de titraillie et leur fonction, l'articulation de la titraillie, le rapport texte-photo), etc. Travailler dans le journalisme relève aujourd'hui d'un savoir-faire, demandent des compétences. Il s'agit d'un métier. Les participants dans leur ensemble reconnaissent qu'ils n'ont pas de telles connaissances et compétences et qu'ils se débrouillent ou bricolent comment ils le peuvent pour réaliser leurs écrits de médiation.

Recherches et études ont permis de mieux comprendre ce qu'est un lecteur.

La question est alors de savoir en quoi ces différentes connaissances peuvent aider le médiateur dans la production de ses écrits de médiations.

Il est noté que ces connaissances ne sont pas forcément à être appliquée telles quelles, que l'on ne doit pas forcément être dans une démarche applicationniste. Toutefois elles peuvent aider le médiateur, par exemple en lui permettant d'évaluer ce que la forme de présentation qu'il a déterminée peut provoquer chez le lecteur. Rien n'est neutre dans la mise en forme.

Pour illustrer cela deux articles sont distribués aux participants, ce sont deux textes qui véhiculent les mêmes idées, l'information est la même, ce qui diffère est la forme. Les participants après lecture admettent que ces deux textes ne produisent pas les mêmes effets.

Ces travaux sur le lecteur ont montré le rôle important de la mémoire. On s'est intéressé à ce qu'un lecteur retient de ce qu'il a lu. La mémoire est ce qui nous permet d'être, elle n'est pas un enregistrement passif, elle est ce qui nous permet d'éprouver.

La question du communiqué de presse est abordée par le groupe. Comment dire ? Sous quelle forme ? Sous quel genre.

L'animateur du groupe rappelle la nécessité de respecter les codes institutionnels : le contexte (lieu, date), l'événement, le titre, l'artistes, quelque chose sur l'artistes et les autres informations nécessaires. Le communiqué de presse doit annoncer l'événement, donner les informations précises. Il y a nécessité d'avoir un visuel, le titre, la date et de savoir de quoi il s'agit.

Produire un communiqué de presse suppose de respecter quelques principes élémentaires. Il est rappelé qu'avant tout, le communiqué de presse sert à crédibiliser l'institution, à lui donner une stature, à construire une communication sur le long terme. Pour cela un communiqué de presse doit avoir :

- un **titre qui résume en une phrase le communiqué,**
- une **accroche du communiqué** qui correspond à un petit paragraphe et qui résume ce que le journaliste doit retenir,
- **le corps du communiqué** qui comprend les éléments les plus importants. Traditionnellement la structure d'un communiqué suit le moule Où ? Qui ? Que ? Quoi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
- des visuels,
- des titres à chaque début de paragraphe avec les grandes idées à retenir, ainsi le journaliste pressé pourra lire uniquement les titres et retrouver l'information immédiatement,
- deux pages semblent suffire amplement,
- ne pas oublier le nom de la structure, son but, ses activités et qui contacter pour plus d'informations, les coordonnées de celui qui a produit le communiqué (nom et numéro de téléphone, adresse de courriel ou page Web).

Les participants évoquent comment ils s'y prennent pour réaliser un communiqué de presse, cela relève souvent du « bricolage ».

Dans le communiqué de presse, l'information délayée porte sur l'artiste et/ou propos sur l'exposition, les informations pratiques pour le public et le journaliste (qui n'est pas le public).

Les attentes de la presse sont particulières et il manque souvent des informations dans les communiqués qui sont donnés par les institutions muséales (par exemple qui contacter pour avoir des informations).

Des questions sont posées sur l'usage qu'en font les journalistes : utilisent-ils tels quels les communiqués de presse, est-ce un support à partir duquel ils font eux-mêmes leur article ? Il semble que l'on trouve un peu tout cela dans les usages que font les journalistes des communiqués de presse. Chacun des participants a une expérience et une anecdote différentes à donner quant à l'usage que les journalistes font de leur communiqué de presse.

Quand le journaliste réutilise tel quel le communiqué de presse transmis par le médiateur, cela pose question. Sa responsabilité devient toute autre sur ce qu'il doit écrire et la manière dont il doit l'écrire.

Il semblerait que lorsqu'il s'agit de la presse locale, la tendance serait à reprendre l'écrit proposé par le médiateur, pour la presse plus spécialisée, les participants ne savent pas trop, le communiqué de presse ne semblerait être

qu'un support, les attentes de ces journalistes seraient autres, ils chercheraient également par eux-mêmes leurs propres informations, afin de compléter leurs sources.

D'où la question de savoir s'il faut produire un communiqué de presse qui serait diffusé à l'ensemble de la presse ou des communiqués adaptés aux types de presses. La dernière solution paraît compliquée aux yeux de participants, surtout que beaucoup disent avoir peu de contact avec les journalistes, d'où ne savent pas très bien ce que ces derniers attendent.

Est posé la question de la responsabilité des uns et des autres dans la transmission des informations. Jusqu'où le médiateur doit-il transmettre les informations au journalistes et lesquelles.

En fait dans ce processus de transmission, il doit y avoir un échange à un moment donné, en sachant que le journaliste peut (doit ?) faire un travail personnel à partir des informations que lui transmet le médiateur. La relation est donc complexe.

Si les relations aux journalistes des participants sont différentes, il semble qu'il y ait toutefois des questions et des problèmes communs récurrents que chacun se pose. Peu se disent compétents dans la rédaction d'un communiqué de presse.

Jean-Christophe Vilatte

Les journées professionnelles du LMAC ont été réalisées avec le soutien de la DRAC Midi-Pyrénées, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et des Abattoirs dans le cadre de ses 10 ans.